
Q2-28

Référence:

Réponse à la question Q-126

Question:

Le promoteur devra préciser combien de temps sera requis, par cellule, pour : les opérations de compactage du sol natif, l'ajout de granulats et le compactage des granulats dans les cellules de palplanches.

Réponse:

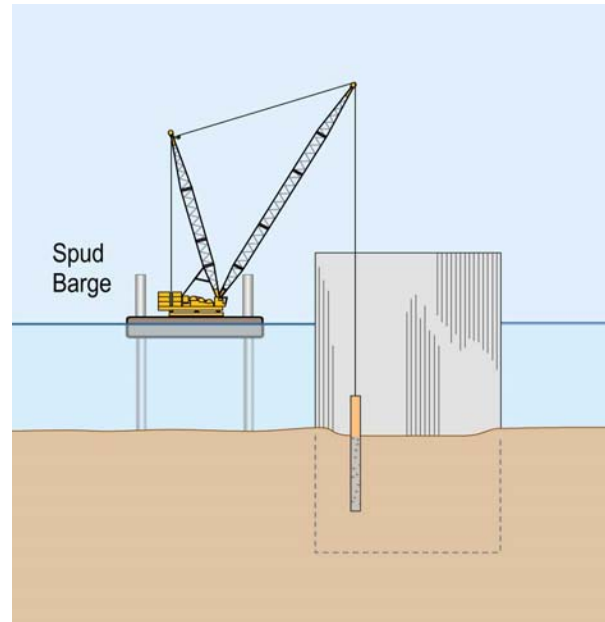
Le compactage des matériaux constitutifs du sol indigènes à l'emplacement des caissons, comme l'illustre la figure Q2-28-1, nécessitera les tâches suivantes :

- le déplacement de la barge à plate-forme élévatrice à l'emplacement des caissons;
- le positionnement de la barge de percée, munie d'une grue de taille moyenne (par ex., Manitowoc 555 ou 3900) afin de descendre le générateur de vibrations dans le sol pour densifier les matériaux constitutifs retenus par les palplanches;
- ajout possible de gravier ou de pierre concassée afin de former des colonnes de roche perméables dans le but d'améliorer le drainage et la compactibilité des couches de sable silteux.

Les travaux devraient prendre une semaine pour chaque caisson.

Q2-28

Figure Q2-28-1 Compactage du sol indigène dans un caisson



L'ajout de granulat pour remplir le caisson et la compaction de ce matériau, comme l'illustre la figure Q2-28-2, exigera les tâches suivantes :

- approvisionnement en granulat par une barge plate ou un navire à auto-déchargement;
- dépôt du remblai dans le caisson en couches d'une épaisseur de 2,5 m par une grue, au moyen d'une benne preneuse ou d'un navire à auto-déchargement;
- compactage de chaque couche par la grue (par ex., Manitowoc 4100 ou modèle plus puissant) posée sur une barge de percée au moyen d'une structure gravitaire.

La mise en place et le compactage d'une couche devraient prendre environ une journée, ce qui donne un total de neuf jours pour l'ensemble des travaux nécessaires pour un caisson.

Q2-28

Figure Q2-28-2 Remplissage de granulat et compactage

